

4^{ème} journée de conférences organisée par l'AFTD

Samedi 28 Mars 2020

Conférences en ligne



QUAND LE TRAUMA DIVISE : LE TROUBLE DISSOCIATIF DE L'IDENTITE EN 2020

Intervenants :

*Avec les Prof. V. ŞAR (Turquie), M. HOPCHET et F. DETOURNAY (Belgique),
S. REINDERS (GB), Dr J. GYSI (Suisse), H. DELLUCCI (Suisse),
modération Prof. C. TARQUINIO (France)*

Programme de la conférence Samedi 28 mars 2020 :

8h15 : Accueil

8h45 : Introduction de la journée

Prof. Cyril TARQUINIO, Université de Lorraine

9h00 : Prof. Vedat ŞAR, Turquie

Avec traduction séquentielle de Anne Fischler

Psychiatre ayant exercé les fonctions de clinicien, de chercheur et d'enseignant avec une expertise particulière en matière de troubles dissociatifs et autres troubles liés aux traumatismes. Ancien président de la Société internationale pour l'étude du traumatisme et de la dissociation (ISSTD) et de la Société européenne pour l'étude du stress traumatique (ESTSS), il a reçu de nombreuses distinctions, notamment le Lifetime Achievement Award de l'ISSTD. Le Prof. Şar est actuellement affilié à la faculté de médecine de l'Université Koç (Istanbul, Turquie). Il exerce également à titre privé.

Les nombreuses facettes du Trouble Dissociatif de l'Identité – Présentations cliniques et fondements de la psychopathologie

10h45-11h15 pause

11h15 :

Manoëlle HOPCHET Belgique

Psychologue clinicienne, psychotraumatologue, thérapeute ICV, formée en dissociation structurelle et en psychothérapie orientée sur le transfert pour les troubles de la personnalité. Après 10 ans d'activités diagnostiques et thérapeutiques dans le service pour troubles anxieux et psychosomatiques à l'hôpital de Malines en Belgique, elle se consacre à sa pratique privée à Bruxelles, est superviseur et formatrice en psychotraumatologie en Belgique et aux Pays Bas.

Françoise DETOURNAY Belgique

Psychothérapeute, formée en psychotraumatologie, dissociation structurelle, thérapie brève, hypnose, EMDR, système familial interne et sophrologie. Elle a une pratique privée depuis 30 ans, et est superviseur et formatrice en psychotraumatologie.

La honte, une caractéristique centrale chez les personnes souffrant de trouble dissociatif.

12H30-13H30 PAUSE

13h30 : Dr A.A.T., Simone REINDERS, Angleterre

Avec traduction séquentielle de Anne Fischler

Neuroscientifique et experte internationale en neurobiologie de la dissociation liée aux traumatismes, Institut de psychiatrie, psychologie et neurosciences (IoPPN) du King's College de Londres (KCL).

Neuroimagerie de l'étiologie du TDI

14h30 : Dr Jan GYSI, Suisse

Psychiatre et psychothérapeute à Berne, le Dr J.Gysi est spécialisé dans le traitement des troubles post-traumatiques complexes et des troubles dissociatifs. Par ailleurs il s'est impliqué de manière intensive dans les questions autour de la collaboration entre thérapie, police et justice. Il est l'éditeur d'un ouvrage de référence dans ce domaine en langue allemande.

Un changement de paradigme dans l'histoire de la psychiatrie : les troubles dissociatifs dans la CIM-11

15h30-15h45 : Pause

15h45 : Hélène DELLUCCI, PhD, Suisse

Psychothérapeute, thérapeute familiale, superviseur EMDR adultes et enfants/adolescents, également formatrice en psychotraumatologie. Elle travaille à Genève en pratique privée, et exerce comme chargée de cours à l'Université de Lorraine.

Nos patients, que nous apprennent-ils ? Itinéraire thérapeutique d'un cas de dissociation tertiaire

16h45 : Discussion, échanges

Conclusions : Prof. Cyril TARQUINIO

17h30 – 18h30 : ASSEMBLEE GENERALE des MEMBRES de l'AFTD

DETAIL DU PROGRAMME DU SAMEDI 28 MARS 2020

Prof. Vedat ŞAR, Turquie

Les nombreuses facettes du Trouble Dissociatif de l'Identité – Présentations cliniques et fondements de la psychopathologie

Résumé : L'objectif du traitement du Trouble Dissociatif de l'Identité (TDI) est de parvenir à une synchronisation du monde interne de l'individu, mais aussi entre celui-ci et la réalité externe ; c'est-à-dire le ré-établissement de la mutualité psychosociale qui a été perturbée à la suite de la traumatisation développementale. La «surface» clinique polymorphe du TDI interfère généralement avec la reconnaissance de la psychopathologie dissociative sous-jacente. Sur la base de ses recherches et d'autres recherches, le conférencier passera en revue cette logique sous-jacente, la différence entre la «profondeur» et la «surface» du TDI, y compris les moyens de gérer ce décalage.

Manoëlle HOPCHET et Françoise DETOURNAY, Belgique

La honte, une caractéristique centrale chez les personnes souffrant de trouble dissociatif

Dans un premier temps, nous parlerons de la place de la honte dans la thérapie du trauma et la reconnaissance des signes de la honte. Les aspects neurobiologiques du trauma et de la honte seront abordés suivis de quelques pistes de réflexion sur la manière de traiter la honte comme étape indispensable à la résolution de la dissociation.

Dr A.A.T., Simone REINDERS, Angleterre

Neuroimagerie de l'étiologie du TDI

Résumé : La présentation donnera un aperçu des recherches du Dr Reinders qui ont jeté un nouvel éclairage sur l'étiologie du TDI. Ses premières études en neuroimagerie (PET) ont montré qu'il existait des modèles de rCBF dépendant de l'état d'identité entre différents états d'identité au sein d'un TDI. Une étude de suivi a confirmé que ces modèles ne peuvent pas être simulés par des acteurs simulant un TDI. Ses nouvelles études montrent que le TDI et le Syndrome de Stress Post Traumatique partagent des marqueurs neurobiologiques liés aux traumatismes.

Hélène DELLUCCI, PhD, Suisse

Nos patients, que nous apprennent-ils ? Itinéraire thérapeutique d'un cas de dissociation tertiaire

Résumé : La thérapie avec les patients dissociatifs présente déjà en soi des défis hors du commun dans la clinique psychotraumatologique. Cela demande au thérapeute une souplesse importante, une volonté d'apprendre, et une nécessité de rebondir après des maladroites inévitables. A l'aune d'un itinéraire thérapeutique d'une patiente présentant une dissociation tertiaire, avec des symptômes qui pourraient être qualifiés de psychotiques, nous ferons le point sur les apprentissages utiles que nous tenterons de synthétiser. La parole de la patiente et celle de la thérapeute co-existeront en coopération pour cette synthèse pédagogique.

Dr Jan GYSI, Suisse

Un changement de paradigme dans l'histoire de la psychiatrie : les troubles dissociatifs dans la CIM-11

Résumé : L'OMS a entériné en mai 2019 la 11^{ème} version de la Classification Internationale des Maladies (CIM-11) en langue anglaise. L'application en Europe aura lieu d'ici à 2023. La CIM-11 amène des changements importants dans le champ du trauma et de la dissociation. Il est utile que les psychothérapeutes s'approprient suffisamment tôt ces modifications. Comme nouveautés importantes, on note le trouble de stress post-traumatique complexe et le trouble dissociatif de l'identité. Dans cette présentation les changements majeurs seront présentés et discutés eu égard aux implications pour le diagnostic et la thérapie. Le focus portera en particulier sur les troubles dissociatifs et le lien avec la théorie de la dissociation structurelle de la personnalité qui a influencé la CIM-11.



BULLETIN D'INSCRIPTION 4ème JOURNEE AFTD 2020

Veillez cocher une seule case.

Option A :

Je suis adhérent et à jour de ma cotisation 2020

Je m'inscris à la journée de conférences du 28 mars 50 €

Option B :

Je ne souhaite pas adhérer à l'AFTD

Je m'inscris à la journée de conférences du 28 mars 80 €

Option C :

J'adhère à l'AFTD aujourd'hui et je règle ma cotisation 90 €

Je m'inscris à la journée de conférences du 28 mars 50 €

Total 140 €

FICHE D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE A LA 4^{ème} JOURNEE AFTD MARS 2020

Merci de remplir directement dans le format PDF téléchargeable sur le site www.aftd.eu, de l'enregistrer puis d'envoyer votre fiche d'inscription à : aftd.info@gmail.com

A défaut, à imprimer et à envoyer par courrier postal à : AFTD, c/o Olivier Piedfort, Avenue de Montchoisi 21, 1006 Lausanne, Suisse.
Aucun remboursement ne sera effectué après le 23 mars

M. Mme Mlle. Docteur Professeur

Nom : **Prénom** :

Adresse email (impératif et lisible) : **Profession** :

Institution (si applicable) : **Adresse postale** :

Téléphone (afin de vous joindre en cas de problème) :

TARIFS

OPTION A : 50 € (merci de vérifier que vous êtes à jour de cotisation 2020)

OPTION B : 80 €

OPTION C : 140 €

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les sougnés:

1. AFTD en association avec FPEPEA, Eric Binet 77 bis avenue de Breteuil, 75015 Paris, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n°11 75 47950 75 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – Certifié DATADOCK n° 0026998
 2. représentée par
- Pour Mr/Mme.....

Article 1. Objet de la convention

-L'Association Francophone du Trauma et de la Dissociation en association avec FPEPEA organisera l'action de formation suivante:
-Intitulé de l'action de formation :

Quand le trauma divise: le trouble dissociatif de l'identité en 2020

-Programme et méthodes : ci-contre pages précédentes
-Type d'action de formation (article L6313-1 du Code du Travail):
Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances,
-Dates: **28 mars 2020**
-Durée: 6 heures
-Lieu: en ligne via Connexion Zoom (merci de s'assurer au préalable d'avoir une bonne connexion, idéalement filaire)

Article 2. Effectif formé

L'AFTD avec FPEPEA accueillera :

M. / Mme

Profession

A Paris,

Pour l'employeur.....

Adresse de facturation.....

Signature/ Tampons:

Article 3. Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à

Option A = 50 €

Option B = 80 €

Option C = 140 €

(entourer l'option choisie SVP)

Article 4. Modalité de règlement

Le règlement s'effectuera par virement SEPA à réception de la facture, établi à l'ordre de l'AFTD-FPEPEA.

Article 5. Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à AFTD au plus tard après le 23 mars 2020, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6. Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige

Pour l'organisme de formation

Adresse du participant

.....

.....

- Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour

Merci de faire le paiement de préférence par virement bancaire. Le virement international SEPA est gratuit.

IBAN : **CH13 0900 0000 9166 0354 6** BIC : **POFICHBEXXX** Précisez votre nom sur l'espace « communication ». Banque : Postfinance. A l'attention de l'AFTD. En cas de difficulté, vous pouvez payer par Paypal sur notre site www.aftd.eu.